

Mémoire de fin d'études

Sous la direction d'Alexis Markovics

École Camondo - les Arts Décoratifs

2021 - Flora Leiçarrague

REMERCIEMENTS

En premier lieu je tiens à remercier Alexis Markovics, Directeur de mémoire, pour sa patience, sa disponibilité mais surtout pour tous les précieux conseils qui m'ont aidé à enrichir ma réflexion.

Mes remerciements s'adressent également à Sandra Joigneaup, Architecte des Bâtiments de France (Direction régionale des affaires culturelles à l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Var) ainsi qu'au CAUE de Toulon pour leur apport en documentation et échanges téléphoniques.

Enfin je remercie mes proches pour leur soutien tout au long de ma démarche et pour ces nombreuses discussions animées, parfois tardives, qui ont enrichi mes propos.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p 8-9
I - LA TRANSFORMATION SOUS SES DIFFÉRENTS ASPECTS	p 11-13
A - Le classement et l'inscription au titre des Monuments Historiques	p 14-15
B - La restauration pour préserver	p 16-17
C - La réhabilitation pour revaloriser	p 18-19
D - La reconversion ou changement d'usage	p 20-21
II - POURQUOI TRANSFORMER PLUTÔT QUE RECONSTRUIRE	p 23
A - Les raisons qui mènent à la transformation	p 25-27
B - Les usages	p 28-31
C - Les enjeux politiques et économiques	p 32-39
D - L'étalement urbain vs la désertification rurale	p 40-45
III - QUEL EST LE LIEN AVEC LA DÉMARCHE D'ÉCO RESPONSABILITÉ ?	p 47
A - Un bilan lourd	p 49-51
B - Le réemploi, la réutilisation : une économie circulaire du monument	p 52-57
C - Vers le monde de demain	p 58-65
CONCLUSION	p 67-69
BIBLIOGRAPHIE	p 71-81

AVANT-PROPOS

Mon parcours personnel fait que je me suis réellement familiarisée avec l'architecture il y a seulement deux ans. En 2017, je décide de reprendre mes études dans le domaine artistique. J'intègre donc une filière de Design Communication Espace et Volume (DCEV) à travers laquelle je côtoie l'architecture et l'architecture d'intérieur sans pour autant rentrer dans leurs complexités et leurs caractéristiques. Mon entrée en Master à l'école Camondo Méditerranée m'a permis de découvrir ce vaste domaine qu'est l'architecture et son rôle à jouer dans les enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face. En tant que future architecte d'intérieur et designer, il est de mon devoir de participer à la construction du monde de demain en prenant en compte ces problématiques.

«Un pas en arrière, deux pas en avant» désigne le fait d'avancer tout en prenant en compte l'existant comme base de départ. Pourquoi tout reprendre à zéro et détruire alors que nous pouvons nous servir de l'existant comme support de la création ?

A travers ce mémoire je cherche à savoir si il est réellement possible d'envisager une architecture responsable, qui cohabiterait en symbiose avec l'existant tout en y ajoutant une trace de notre époque actuelle. Que ce soit à travers de nouvelles techniques de réalisation, des matériaux plus responsables et écologiques ou même à travers l'aspect esthétique qui caractérise notre époque contemporaine. Étant sensibilisée et investie face aux enjeux écologiques et environnementaux, il me paraît important voire primordial d'interroger la pertinence des opérations menées au regard de ceux-ci.

Pour cela il me faut m'intéresser aux différentes actions utilisées pour intervenir sur un bâtiment, comprendre ce qui les définit et qu'elles sont les raisons qui ont poussé les architectes à en privilégier une plutôt qu'une autre. Est-ce que certains bâtiments sont plus disposés que d'autres à subir une intervention en particulier ? Est-ce que les notions de recyclage et d'écologie sont toujours prises en compte ? La transformation du bâtiment est-elle une façon de construire de manière responsable ? Si c'est le cas, peut-on dire que transformer permet d'éviter une surconsommation de matériaux, d'énergie et de temps ?

I- LA TRANSFORMATION SOUS SES DIFFÉRENTS ASPECTS

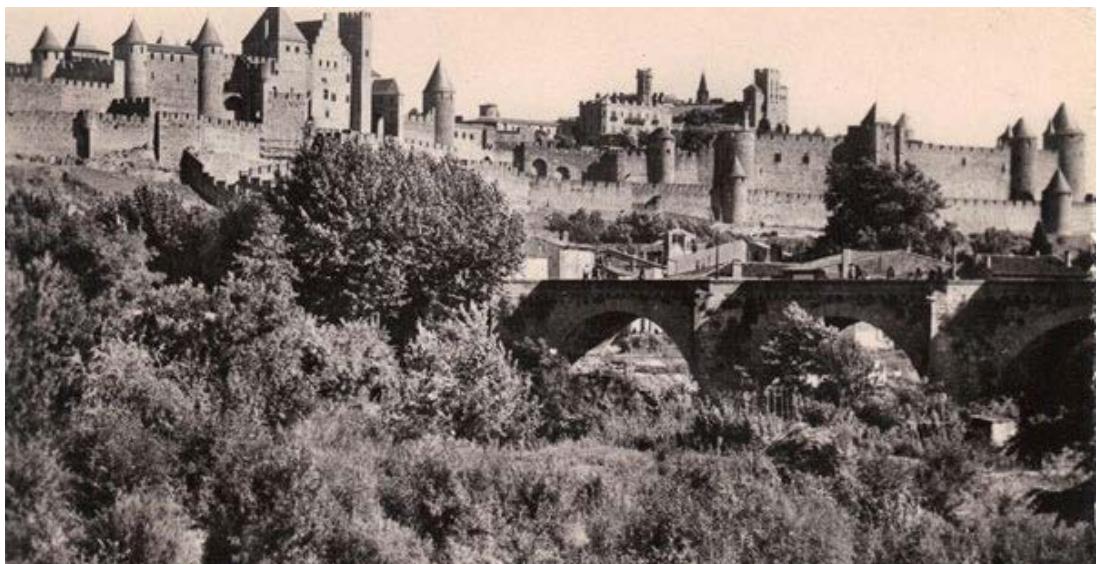
Intervenir sur l'existant, construire dans le construit, reprendre la ville sur elle-même relèvent de décisions de transformer, de renouveler, d'adapter, de détruire ou de conserver un espace déjà aménagé, déjà ouvert et déjà instrument d'une activité sociale. Notre patrimoine peut être reconnu en étant inscrit ou classé mais il englobe également, au sens large du terme, tout bâtiment présent sur notre territoire reflétant notre savoir et notre savoir faire transmis au fil des siècles. Qu'il soit considéré comme reflet de notre passé car témoin de l'histoire, entrant dans les standards de «beauté» définis par certains ou pointé du doigt par d'autres, il n'en reste pas moins une ressource que l'on a un jour exploitée pour un besoin précis. Différentes méthodes de transformations permettent aujourd'hui d'intervenir sur un bâtiment sans avoir recourt à sa démolition et ainsi préserver notre patrimoine.

A - Le classement et l'inscription au titre des Monuments Historiques

Au début du XIXe siècle l'idée apparaît selon laquelle le patrimoine architectural ancien doit désormais faire l'objet d'attention et de protection. Elle prit forme au lendemain de la Révolution de 1789 grâce à la détermination d'une poignée d'hommes. En 1830 l'ouverture d'une première liste d'inventaire des monuments à protéger voit le jour, suivi de la loi du 30 mars 1887 complétée de la loi du 31 décembre 1913 qui fixe les conditions de l'intervention de l'État sur des bâtiments classés Monuments Historiques. Cette loi définit le cadre et le statut des Monuments Historiques, prévoit comme nouvelle mesure de protection l'inscription à l'inventaire et remplace la notion d'intérêt national par celle d'intérêt public, étendant la possibilité de classement à la propriété privée. Aujourd'hui, plus de quarante mille édifices sont protégés au titre des Monuments Historiques.

Le patrimoine Architectural historique ne peut donc pas être démolî mais uniquement conservé. Selon le CNRTL¹ le terme conserver signifie «Maintenir hors de toute atteinte destructive, s'efforcer de faire durer, de garder en bon état ou dans le même état». La conservation agit donc majoritairement sur des biens classés ou inscrits dans le plus grand respect de leur histoire et des savoirs faire de l'époque. Cette procédure, menée par un architecte spécialisé dans ce domaine selon des règles et des lois bien précises, est destinée à protéger les édifices et les objets témoins des siècles passés. Elle permet également de prolonger la vie et la préservation de l'intégrité du caractère architectural, comme la forme et le style, et/ou ses matériaux constitutifs, tels que la pierre, la brique, le verre, le métal et le bois.

1 : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales



Cité médiévale de Carcassonne, Bernard Aton IV Trencavel



Cité de Carcassonne, 2018

B - La restauration pour préserver

Restaurer un bien mobilier ou immobilier, tel qu'une œuvre d'art, un objet ou encore un bâtiment est une action qui vise à interrompre son processus de destruction lié au temps et aux conditions environnementales auquel il est soumis. Le but étant de révéler, de retrouver, voire de recréer le plus fidèlement possible l'ensemble des caractéristiques d'un bâtiment patrimonial à une époque donnée.

La restauration peut donc être perçue comme un complément à la conservation car l'une comme l'autre visent à protéger et préserver le témoignage de l'histoire humaine qu'évoque ce bien.



Villa Savoye après guerre, Architectes : Le Corbusier et Pierre Jeanneret



Villa Savoye 2016

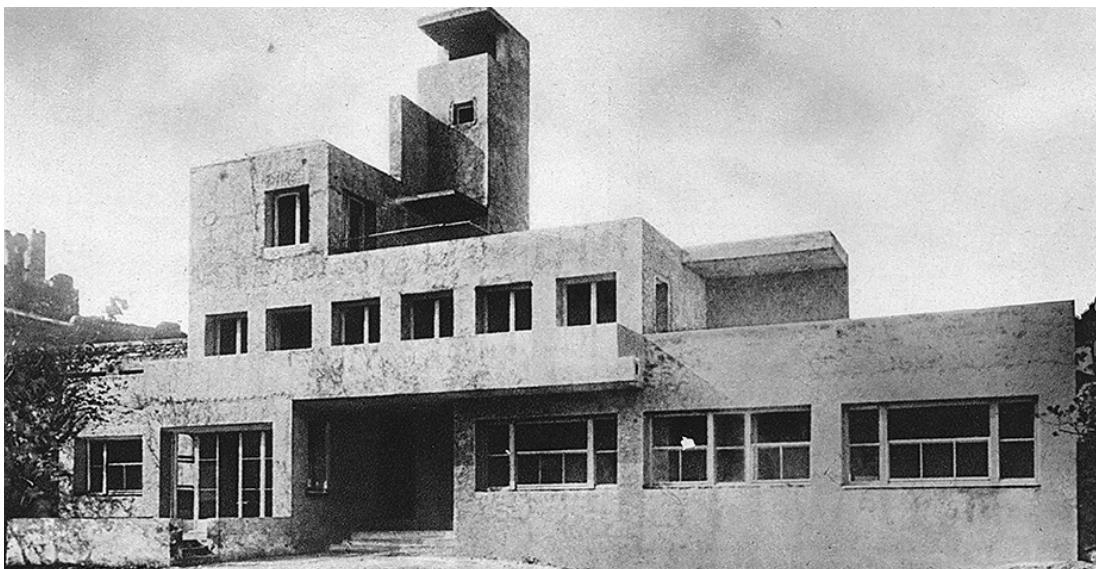
C - La réhabilitation pour revaloriser

Elle consiste en une intervention soucieuse de préserver le caractère historique du bâti sans toutefois le détruire ou le raser. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Souvent, il s'agit simplement de restructurer totalement le bien en question, en lui assurant un meilleur rendu externe. A cet effet, tous les caractères architecturaux sont préservés, tout comme ceux relatifs à l'histoire du bâti. Par contre, c'est surtout l'intérieur qui subit des améliorations, en misant sur le confort et la modernisation. Il s'agit donc à la fois d'améliorer le bâti ancien, de le transformer pour l'adapter aux exigences contemporaines et de revaloriser son image.

«Il faut voir le bâtiment comme un lieu qui s'adresserait à toutes les générations mais où chaque univers contaminerait l'autre et participerait à former une histoire commune»¹

La pratique de la réhabilitation interroge donc les processus de production de l'espace bâti. Il s'agit en effet non seulement d'aborder la transformation du bâti à l'échelle de l'intervention sur l'enveloppe, mais également de penser l'évolution de son organisation, de la densité des espaces, des pratiques et des usages, en se positionnant à l'échelle des territoires et de leur histoire.

¹ : Mémoire de fin d'étude à l'école Camondo Paris «L'homme aux cheveux bleus, à la clope et au doudou rose : des étranges réincarnations de lieux?» De Delphine HALLEMANS, 2014.



Villa Noailles, résidence de Charles et Marie-Laude De Noailles, Architecte : Robert Mallet-Stevens, 1923



Villa Noailles, Centre d'art d'intérêt national, Exposition Mathieu Lehanneur 2019

D - La reconversion ou changement d'usage

Tout bâtiment est conçu pour une fonction bien précise : habitat, production industrielle, équipement public, commerce, etc..., répondant à des besoins. Le constat est que l'évolution des usages est plus rapide que l'usure des murs. Ceci est du à l'évolution constante des besoins et des envies grandissantes et évolutives de chacun. Ainsi de nombreux édifices doivent trouver une nouvelle destination au risque d'être abandonnés ou détruits.

La reconversion est l'une des solutions pour éviter un triste sort à ces bâtiments. Son but est d'affecter un bâtiment à un autre usage que celui pour lequel il a été conçu. Ainsi des châteaux (Le Louvre, Écouen), des gares (Orsay) sont reconvertis en musées, des piscines en hôtels (Molitor à Paris) ou en musée (Roubaix) et des usines ou des casernes en appartements ou en lofts. Jusqu'il y a peu de temps, lors d'une reconversion, la qualité patrimoniale du bâtiment déterminait sa reconversion plutôt que sa destruction, la tendance vient à changer.



La piscine Molitor Grands Établissements Balnéaires d'Auteuil, Architecte : Lucien Pollet, 1929



Hôtel, restaurant, bar, rooftop, piscine et spa, Architecte : architecte Jean-Philippe Nuel, 2014

II- POURQUOI TRANSFORMER PLUTÔT QUE RECONSTRUIRE ?

A - Les raisons qui mènent à la transformation

Avant toute conception d'un projet architectural sur un bâtiment existant, la question de garder ou non celui-ci est posée. Dans huit cas sur dix il sera démolî car les travaux à entreprendre pour intervenir dessus sont estimés trop coûteux, trop complexes ou trop longs. Pourtant certains architectes mettent un point d'honneur à démontrer qu'il est possible d'intervenir sur l'existant à moindre coût. C'est le combat que mène l'agence Lacaton & Vassal en partenariat avec Frédéric Druot.

Après la seconde guerre mondiale, il fallut reconstruire vite et en masse afin de pouvoir loger des milliers de personnes privées de domicile. Des tours et des barres ont donc émergé de terre en grand nombre en un temps record. Leurs formes urbaines et architecturales étaient pensées pour accueillir un maximum de logements. Néanmoins, cette production architecturale «industrialisée» et trop souvent hors d'échelle a produit des aberrations urbaines et sociales, et hélas, prouvé leur inefficacité. Se voulant être une réponse sincère et ambitieuse à la question du logement de masse à une époque où cela était nécessaire, l'ambition d'améliorer la vie des gens ne prit pas assez en compte leurs besoins ou les usages qu'ils en feraient.

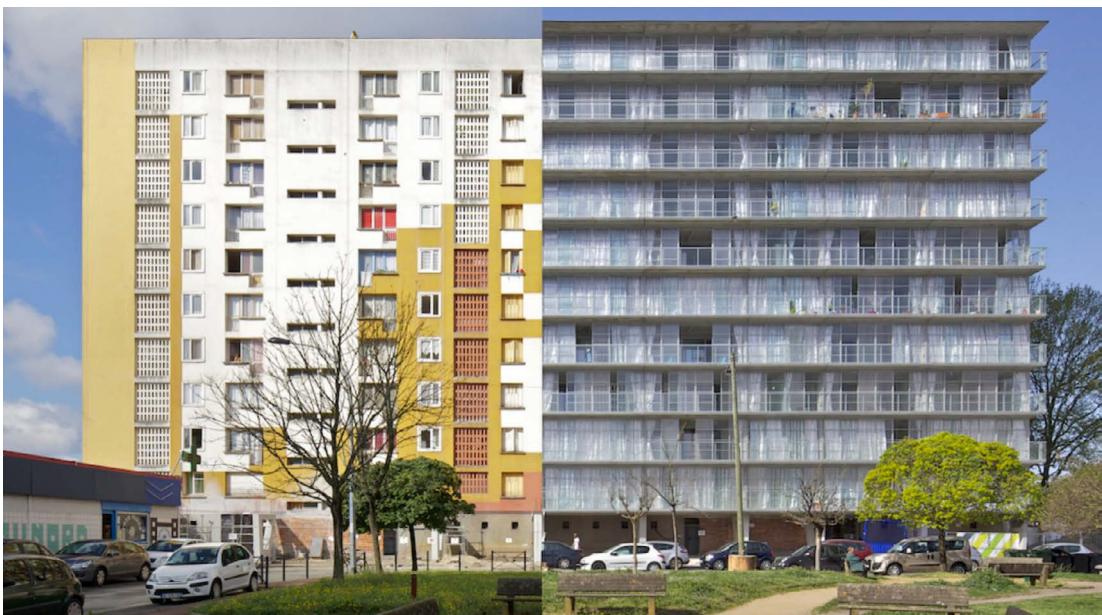
En 2003, le gouvernement lance un programme de restructuration de logements sociaux en France, patrimoine immobilier souvent décrié, perçu négativement et jugé à priori sans qualités. Ces ensembles de logements collectifs, bâtis dans les années 60-70, remédiaient à l'époque aux besoins pressants d'habitutions.

L'agence Lacaton & Vassal en partenariat avec Frédéric Druot montre l'exemple d'une transformation pertinente et économique qui produit, à partir de l'existant, des logements généreux, confortables, performants énergétiquement, qui renouvellent les typologies et les conditions d'habiter, de confort et de plaisir et tirent vers le haut l'habitat urbain d'aujourd'hui. Parmi leurs nombreuses interventions nous retenons celle de la Tour Bois-Le-Prêtre à Paris XVII ème arrondissement qui consiste en l agrandissement des séjours par des jardins d'hiver et des balcons continus. Ceci est fait dans le but d'améliorer le confort des habitants, d'apporter un plus grand apport en lumière naturelle et de réduire significativement la dépense énergétique en chauffage.

«Il s'agit de ne jamais démolir, ne jamais retrancher ou remplacer, toujours ajouter, transformer et utiliser».¹

L'économie générale du projet s'appuie sur le choix de conserver au maximum le bâtiment existant sans y effectuer de travaux lourds portant sur la structure, les escaliers et les planchers. Le point de départ sur lequel se base leur proposition part de l'analyse des éléments existants qui constituent le logement. Ceci suit un parcours qui va de l'intérieur vers l'extérieur du bâtiment à travers une attitude précise et délicate qui tient compte de l'existant, les besoins et les usages de ses occupants.

1 : Frédéric Druot, Architecte.



Tour Bois le Prêtre, Paris 1959 par l'architecte Raymond Lopez (à droite), 2011 par les architectes Frédéric Druot associé à Lacaton & Vassal (à gauche)

B - Les usages

Appliqué au bâtiment, l'usage correspond à la manière dont l'espace est conçu, utilisé et occupé par l'usager, ainsi que son ressenti en terme de confort. L'espace doit répondre à une utilisation précise et aux besoins spécifiques de chaque individu. Avant toute chose il faut penser et concevoir la qualité, non pas seulement à partir des techniques, de l'esthétique et des normes, mais aussi et surtout à partir des besoins de l'usager comme un être humain ayant des interactions sociales.

« Il ne faut pas faire des réhabilitations pauvres pour les quartiers pauvres, de l'architecture indigente pour ceux qui n'ont pas les moyens. Il faut cesser de vouloir le bonheur des gens dans des constructions où n'habiteraient jamais ceux qui ont le pouvoir de décréter les modalités du bonheur des autres. »¹

La question de la réutilisation des édifices existants pour réfléchir à la problématique de transformation d'usage est un enjeu majeur dans le contexte des rénovations urbaines et de la réversibilité de la ville contemporaine. En effet la pérennité d'un bâtiment est garantie par son habileté à changer de vie. Ainsi un espace de bureaux peut être amené à être transformé en habitation par exemple. Il faut donc non plus prévoir un projet d'aménagement à court terme mais à long terme et se demander combien de vies peut avoir un bâtiment.

« La valeur d'usage devrait l'emporter sur les autres considérations : il n'est d'architecture qu'habitée. »²

1 : En février 1998, le rapport de Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, relance l'idée d'une nécessaire restructuration lourde des quartiers. La notion d'usage est alors remise en question.

2 : Alexandre Chemetoff, architecte, urbaniste et paysagiste.



Transformation d'une école d'infirmières en immeuble d'habitation aérien, 2017 Paris, par L'atelier XTU,
Architecte Anouk Legendre

«Pour pouvoir faire des logements à l'intérieur, nous avons décidé de faire un bâtiment avec des volumes vides et c'est aux habitants de l'aménager.

Aujourd'hui le logement est très standardisé et c'est bien de pouvoir proposer d'autres solutions et que les habitants soient créatifs. Tout le monde rêve de retrouver de l'espace dans son logement. Et nous voulions donner la possibilité aux habitants de penser leur appartement.»

Anouk Legendre

À travers «Déplacement» publié dans «Transformation des Situations construites pour Canal Architecture», Catherine Sabbah¹ prend l'exemple du métro. Initialement prévu pour les transports souterrains, cet espace est dessiné, agencé, imaginé pour le déplacement d'individus d'un point A à un point B. Or il est facile de constater que ce moyen de transport, emprunté par des centaines de milliers de personnes chaque jour, apporte plus qu'un simple usage de déplacement. Nous pouvons y observer des personnes en train de lire, manger, se maquiller, discuter, penser, ... et constater qu'il y a autant d'usages possibles que de personnes. La plupart du temps les espaces sont toujours détournés des usages pour lesquels ils ont été conçus au départ.

Richard Scoffier² reprend les usages et repense des programmes complètement innovants, parfois même «hérétiques», qui correspondraient plus aux attentes et besoins de l'ère actuelle. Lors d'un débat à la Cité de l'Architecture, il bouscule les codes à travers des sujets imposés à ses étudiants. Ainsi la piscine Molitor laisserait place à un skatepark (sport revenu à la mode), les prisons deviendraient des palaces de haute sécurité pour les riches ou encore les bibliothèques rendues désuètes par internet pourraient devenir des complexes sportifs.

La notion de transformation ou d'évolution des espaces est d'autant plus d'actualité suite aux contraintes auxquelles nous devons faire face en période de Covid19. Les directives du gouvernement et la sécurité sanitaire nous amènent à modifier nos comportements et réfléchir à de nouvelles manières de concevoir les espaces ainsi que leurs futures utilisations. L'ère de l'open space qui définit les nouvelles envies et les nouveaux besoins de notre époque paraît compromise. Plutôt qu'un retour en arrière, nous devons penser à de nouvelles alternatives telles que le télétravail et tout ce qui implique son aménagement dans les foyers.

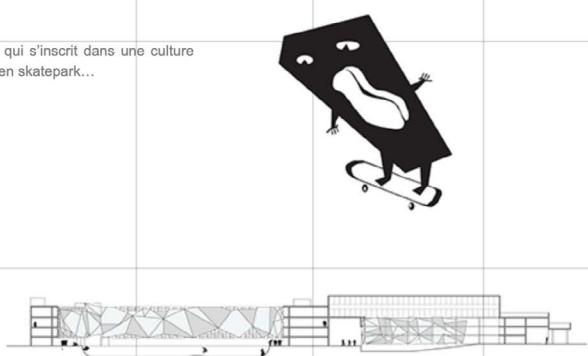
1 : Déléguée générale chez IDHEAL (Institut Des Hautes Études pour l'Action dans le Logement). Publication dans Transformation des situations construites pour Canal Architecture en 2020.

2 : Architecte français, titulaire d'un DEA de philosophie, critique, écrivain et enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles et à l'école nationale supérieure d'architecture de Paris Val de Seine.

LES PISCINES DOIVENT DEVENIR DES SKATEPARKS !

(Louveau / Bernard / Arnou)

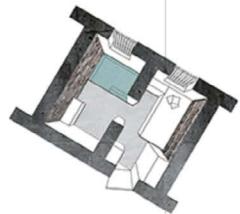
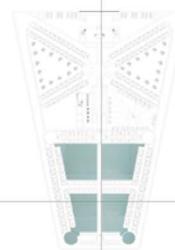
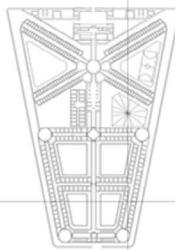
Vidons les bassins des piscines pour en faire des pistes de skate, une discipline qui s'inscrit dans une culture métropolitaine vivante et contemporaine. Ici la sulfureuse piscine Molitor réhabilitée en skatepark...



LES RICHES EN PRISON

(Pauchet / Renaudel / De Bernis)

Après la disparition de l'asile psychiatrique et de la maison de redressement, imaginons la fin de la prison, remplacée par le bracelet électronique et transformée en palace de haute sécurité.



Sujets imposés par Richard Scoffier

C - Les enjeux politiques et économiques

Transformer vs reconstruire, quel est le plus économiquement viable ?

C'est la question que tout architecte se pose avant chaque début de projet. Le point de vue économique est le point de départ d'une prise de décision. Car le but d'un architecte est bel est bien de rendre son projet réalisable économiquement parlant pour son commanditaire. Le projet doit être pertinent en répondant à une demande. La banque doit être assurée du remboursement du prêt et si le projet sort, il doit être à un prix raisonnable pour trouver des locataires ou acheteurs.

Il y a 30 ans, lorsqu'un bâtiment n'était pas classé, bien qu'il ait une histoire architecturale, la décision collective était de le détruire pour bâtiir du neuf pour des raisons de gain de temps et d'argent. Pourtant depuis quelques années, la conscience collective, due principalement aux enjeux environnementaux, tend à envisager la transformation comme point de départ. En effet à moins d'avoir épuisé toutes les solutions de conservation, un bâtiment ne devrait plus être systématiquement démolî. La question de la préservation dépasse le seul intérêt historique et patrimonial d'un bâtiment. Nombre de constructions ordinaires méritent qu'on s'y intéresse car elles présentent des dispositifs et des volumes (volume ou architecture capable) qui génèrent un potentiel tel que les droits acquis.

« Aujourd'hui, nous voyons que, dans certains cas, la transformation est une solution envisageable sur un plan économique car les droits acquis sont souvent supérieurs aux droits qu'on pourrait obtenir si on rasait un immeuble (perte de mètres carrés à bâtiir) » Olivier Colonna d'Istria¹.

¹ : Président du directoire, SOCFIM (Société Centrale Pour le Financement Immobilier) établissement leader sur le marché des prêts aux promoteurs.

Ce changement de vision rencontre pourtant des freins quant aux difficultés techniques et économiques des opérations de transformations. Lorsqu'on change l'usage d'un bâtiment, on fait face à des coûts de restructuration très lourds et cela peut devenir un frein à la transformation (isolation phonique et thermique, sécurité incendie, traitement de l'amiante et protection contre les insectes xylophages, etc).

Julien Denormandie¹ à souhaité inscrire dans la loi ELAN² une mesure qui permet de bénéficier d'un bonus de constructibilité pouvant aller jusqu'à 30% pour toute opération de transformation de bureaux en logements. Bien que ce geste soit considéré comme une avancée, il faudrait l'étendre à d'autres opérations de transformation car celles-ci ne se résument pas seulement aux bureaux.

«Faire projet, c'est rechercher une correspondance entre une situation et un programme, condition même d'une démarche économique» Alexandre Chemetoff³.

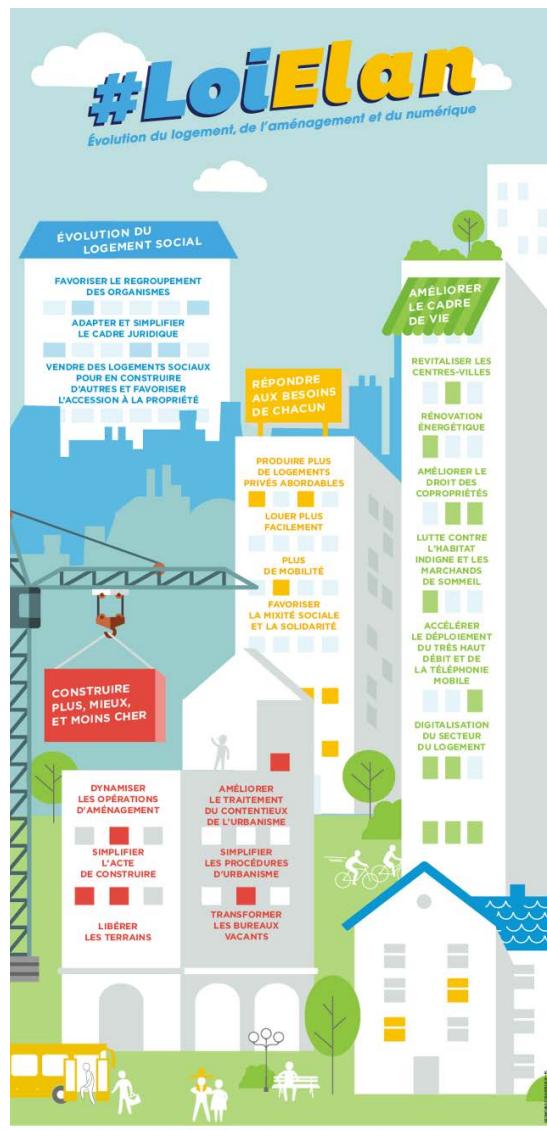
1 : Ancien ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement.

2 : Loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) du 23 novembre 2018 vise à réformer le droit immobilier.

3 : Architecte, urbaniste et paysagiste français.

Les normes sont elles des contraintes à la transformation ?

Le point de vue juridique est également à prendre en compte en tant que frein à la transformation. En effet La montée en puissance des normes de construction dans le logement neuf devient belle et bien un frein dans le domaine de la transformation. De nombreux acteurs peuvent considérer qu'un bâtiment transformé doit répondre aux normes en vigueur et qu'il doit atteindre les mêmes objectifs que les constructions neuves. Pourtant faire entrer ces contraintes du neuf dans l'ancien est impossible. Afin de faciliter l'intervention sur l'existant il faudrait tout d'abord simplifier les normes que ce soit pour de la construction neuve ou pour la transformation. Allant dans ce sens, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales est actuellement en train de réécrire le code de la construction afin de faciliter ces interventions.



Et la politique dans tous ça ?

Prenons l'exemple de Notre Dame de Paris : le 15 avril 2019 restera une date marquante pour tous. Ce jour là la célèbre Cathédrale prend feu. Les flammes détruisent intégralement la flèche, les toitures et les charpentes de la nef et du transept.

Peu après l'incendie, le Président de la République Emmanuel Macron évoque la possibilité d'*«un geste architectural contemporain»* pour rebâtir la cathédrale, stimulant l'imagination de nombreux grands architectes. Certains avaient proposé une flèche en verre, la création sur le toit d'un parc-jardin bio ou encore une terrasse panoramique. Quinze mois après l'incendie qui a ravagé la cathédrale, le Président a finalement opté pour rebâtir le joyau gothique à l'identique.

Nous pouvons nous demander pourquoi choisir de restaurer et conserver l'aspect de Notre Dame à l'identique au lieu de repenser son programme et y ajouter de nouveaux usages par exemple ? Depuis des siècles lorsque l'une de nos cathédrales subit une détérioration telle que la cathédrale de Chartres détruite par la foudre en 1194, celle de Reims détruite par les bombardements allemands lors de la seconde guerre mondiale ou encore la cathédrale de Nantes suite à un incendie en 1972, le réflexe est de la reconstruire et de la restituer à l'identique. Pourtant nous l'avons vu plus haut, les usages changent au fil des siècles impactant également l'église et la pratique de la religion.



Cathédrale Notre-Dame de Paris avant incendie



Notre-Dame de Paris après incendie 15-16 Avril 2019

Si nous allons dans ce sens, pourquoi ne pas apporter à Notre Dame de Paris une transformation pouvant être plus adaptée aux besoins actuels ? Cet édifice mondialement connu attire des milliers de visiteurs chaque jour autant pour son style gothique, son passé chargé d'histoire que pour sa valeur religieuse. Ne pas le reconstruire à l'identique signifierait-il lui retirer ses atouts et de ce fait ne perdrat-il pas de la valeur à nos yeux ? Rappelons que grâce à lui, des millions de visiteurs venus du monde entier se rendent à Paris chaque année. Il va de soi que ces déplacements de masse participent à l'économie touristique du pays.

A travers un autre point de vu ce monument historique révèle des traces de notre passé, il a fallu certes l'entretenir et le restaurer au fil des siècles pour éviter au temps de le détériorer et de ce fait le rendre inutilisable et inaccessible à l'homme. Mais pour autant n'est-il pas judicieux de lui laisser son rôle de témoin ? L'incendie, bien que regrettable, n'est-il pas lui aussi une étape marquante dans la vie de la cathédrale que l'on devrait laisser apparente et existante ? De plus le fait de le restaurer engendrerait une surconsommation de matériaux et ne ferait qu'accentuer un épuisement des ressources naturelles devenant précieuses ainsi qu'une augmentation de l'empreinte carbone. Le coût exorbitant nécessaire aux travaux ne serait-il pas prioritaire dans d'autres secteurs ? Rappelons quand même que des milliards d'euros ont été réunis en seulement quelques jours pour un édifice là où il semble impossible de réunir un minimum d'argent pour ceux qui sont dans des situations précaires. Le pouvoir politique semble donc l'emporter sur les questions de bon sens.



Proposition du projet «D'or et d'argent» des Architectes Paul Godart et Pierre Roussel



Propositions du projet «Jardins suspendus» du studio belge Miysis

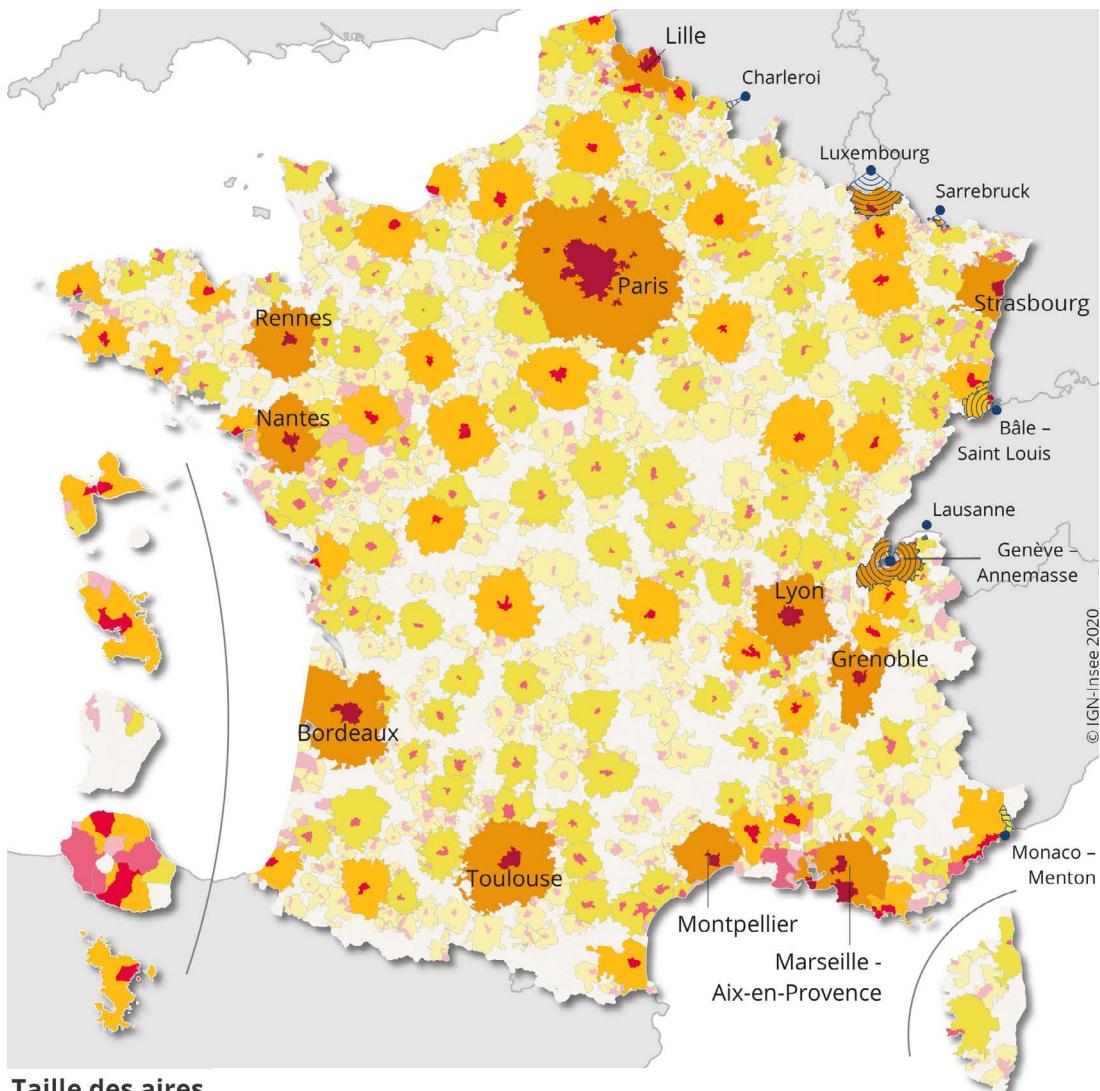
D - L'étalement urbain vs la désertification rurale

La lutte contre l'étalement urbain est un enjeu écologique majeur. Les villes surpeuplées s'étalent sur les terres de nos campagnes au détriment de l'agriculture. Les surfaces de terres et d'eau nécessaires pour produire les ressources alimentaires d'un individu et d'une population rétrécissent au fil du temps. Cette situation incite les architectes à inventer de nouvelles façons de construire et d'habiter, notamment par le biais de la transformation du bâti : il faut inventer à partir des situations existantes, des possibilités d'un habitat équilibré et se servir de tous les patrimoines en les transformant et cesser d'étendre les villes.

«En préservant nos terres et notre environnement, on pourra demain, nourrir plus de 9 milliards d'habitants avec les ressources disponibles. L'enjeu n'est pas d'habiter la campagne, mais de cultiver la terre. Deux questions qui, hier encore passaient pour un manque de conversation, «quel temps fera-t-il demain ?» et «que mangera-t-on ce soir ?», sont, aujourd'hui, essentielles.

Il faudrait inventer à partir des situations existantes, des possibilités d'un habitat équilibré. Se servir de tous les patrimoines en les transformant et cesser d'étendre les villes et de les aménager, au détriment des campagnes cultivées et des espaces naturels. Il faut urgentement, et en toutes circonstances, améliorer l'existant.»¹ Alexandre Chemetoff architecte, urbaniste, paysagiste

1 : Alexandre Chemetoff architecte, urbaniste, paysagiste



Taille des aires

700 000 habitants ou plus

Pôle

Couronne

200 000 à moins de 700 000 hab.

Pôle

Couronne

50 000 à moins de 200 000 hab.

Pôle

Couronne

Moins de 50 000 habitants

Pôle

Couronne

Hors attraction des villes



Attraction des pôles
étrangers

Source : Insee

«Construisons en hauteur et investissons les dessous des villes comme un substrat vivant» Dominique Perault.»¹

Nous l'avons vu plus haut, la tendance actuelle va vers la transformation des bureaux en logements. À ce jour la France regorge de bureaux vides : 3,3 millions de mètres carrés ², soit l'équivalent de 330 000 habitations potentielles quand on dénombre plus de 1,3 millions de franciliens mal logés ³. Cette solution permettrait d'éviter une augmentation de l'étalement urbain.

«La moitié du parc de bureaux franciliens, soit 26 millions de mètres carrés, a aujourd'hui entre 30 et 40 ans et devra faire l'objet de transformations pour trouver preneur.» Mathieu Descout⁴.

A contrario, la désertification rurale se fait de plus en plus ressentir et ce pour des raisons économiques. Les zones rurales sont fortement concurrencées par les zones urbaines et ne peuvent rivaliser en terme d'offre d'emploi, d'accessibilité aux commerces en tous genres et à la culture. Des territoires sont abandonnés parce qu'ils ne font plus partie de l'équation économique globale et de ce fait nombre de logements se retrouvent vides et laissés à l'abandon. Pour enrayer le déclin urbain, là où la population se fait rare, certains ont recourt à des missions de dé-densification. C'est le cas d'Olivier Dosne, Maire de Joinville, qui a lancé le programme «adopte une maison». En levant des fonds pour la réhabilitation de biens immobiliers, il assure la sauvegarde des bâtiments anciens de la ville. Il tente aussi d'impliquer les résidents autour de la réhabilitation du bâti ancien, dont il espère qu'elle permettra d'attirer de nouveaux habitants dans la commune qui viendront « Oser Joinville ».

1 : Architecte et urbaniste français. Interview dans Transformation des situations construites pour Canal Architecture, paru en 2020.

2 : Source ORIE (Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise) en 2017.

3 : Source L'institut Paris Région 2018

4 : Directeur général, novaxia développement, Investissement, spécialisée dans l'épargne immobilière.

en partenariat avec
Plombières-les-Bains (88)

OSEZ JOINVILLE

DÉCOUVREZ, VISITEZ, ACHETEZ

Notre cité ouvre les portes
de ses biens à vendre !
(maisons, appartements, hôtels particuliers,
commerces...)

Les 18 et 19 mai 2019

Au programme :
visite des biens à vendre, point info
sur les aides, marché du terroir et
rencontre avec les artisans locaux,
conférence de Valérie Joussemae
(vendredi), concert d'orgue à
l'église Notre-Dame (samedi), visite
touristique de la ville...



JOINVILLE

PLOMBIÈRES-LES-BAINS

Haute Marne

La Haute Marne ET INSPIRE !

Pour plus de renseignements, contactez la Ville de Joinville au 03.25.94.13.01,
par courriel à urbansme.joinville@gmail.com ou sur Facebook @VilleJoinville

Source : Office du tourisme de Joinville

Séduire de nouvelles populations capables d'entretenir un patrimoine semble une clé du problème. Plusieurs techniques sont imaginées pour y parvenir, dont la vente à l'euro symbolique. Cette stratégie a été testée en Sicile, qui a rencontré un retentissement médiatique certain. L'acquéreur reçoit en don un bien contre la promesse de le restaurer ou le transformer sans pour autant le détruire. Le gouvernement italien a également offert 103 biens remarquables (fermes, monastères, châteaux, auberges, maisons) à qui s'engage à les transformer en bâtiments touristiques. Cette stratégie imaginée par l'agence des biens nationaux et le Ministère de la Culture contribue au développement d'un tourisme hors des sentiers battus de la péninsule.



Campagne de publicité maison à 1€ Italie

Comune di Nulvi						
PROGETTO CASE A UN EURO						
SCHEDA N. 6 Edificio nella Via San Bonaventura/Piazza dell'Olmo						
Individuazione catastale	Fg.	Part./sub	Cat.	Classe	Cons.	Rendita
Zonizzazione P.U.C.	18	62	A/6	1	2	59,91
Piano Particolareggiato	Zona A - Centro Storico					
Superficie catastale (da visura)	Non indicata					
Numero Piani	Superficie coperta lorda stimata: circa 70 mq a piano.					
Proprietà (mancano passaggi successori)	Piano Terra - 1°					
Recapiti forniti dal proprietario	Buscarinu Susanna, Andrea, Addis Antonio, Giorgio e Ferdinando					
	contatto presso Comune 0795779013					
Ortofoto (fonte wikimapia.org)						

Source : office du tourisme commune de Nulvi Italie

III - QUEL EST LE LIEN AVEC LA DÉMARCHE D'ÉCO RESPONSABILITÉ ?

A - Un bilan lourd

L'industrie et l'arrivée des polymères plus connus sous le terme commun de « plastiques » ont bouleversé les habitudes de consommation. Les « Trente Glorieuses », définissant cette période de prospérité, se caractérisent par une forte croissance économique, le plein emploi, l'accroissement rapide du pouvoir d'achat et l'essor de la consommation de masse.

Le secteur du bâtiment à lui aussi été impacté par une production et une consommation énergivore. Il est d'ailleurs considéré comme le plus polluant et s'inscrivait il y a peu dans la spirale « extraire > produire > consommer > jeter ». Le bilan de 2019 sur l'année 2017 réalisé par le CAE¹ est probant : la construction et l'exploitation des bâtiments représentaient 36% de la consommation d'énergie finale au niveau mondial et près de 40% des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) liées à l'énergie².

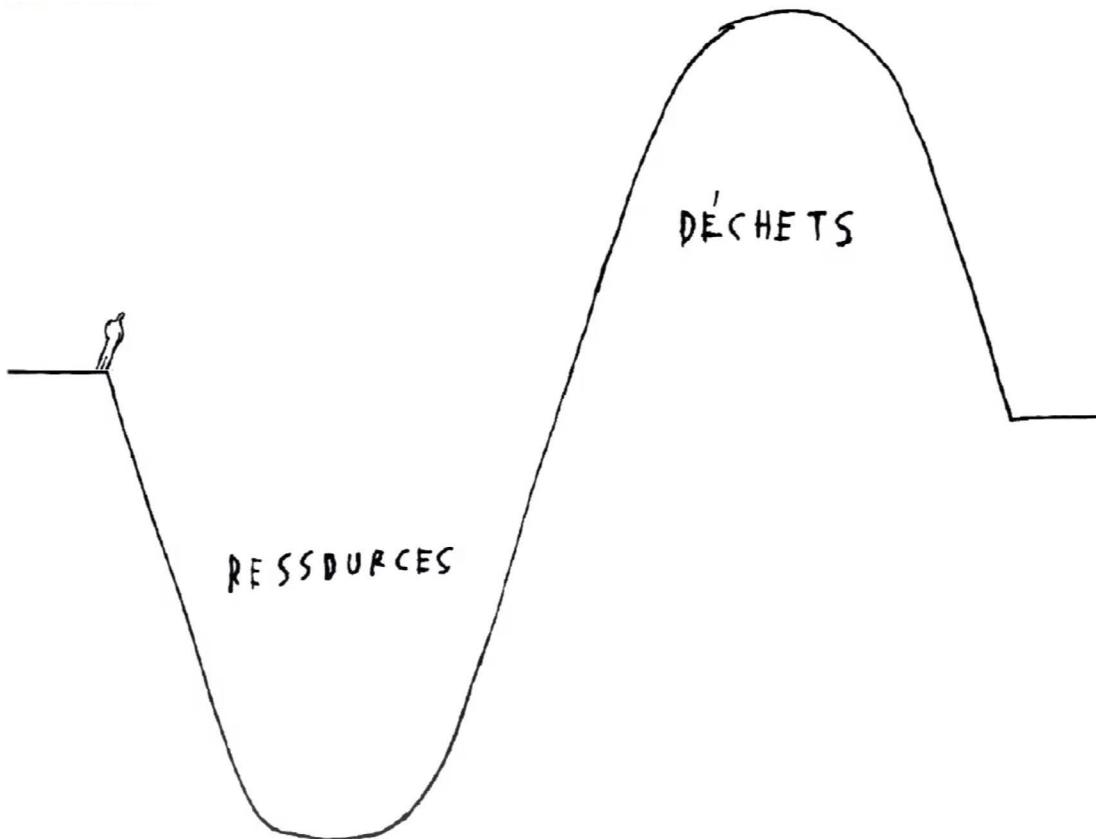
1 :Conseil des architectes d'Europe

2 : 2018 Global Status Report – Towards a zero-emission, efficient and resilient buildings and construction sector: <https://globalabc.org/resources/document/102#document>.

Il semblerait qu'en un siècle l'homme a plus construit que lors de tous les siècles précédents. Y aurait-il alors une nécessité cachée à poursuivre une logique de conquête alors que le simple bon sens nous suggère, sans ambiguïté d'adopter une attitude contraire ? Depuis quelques années les tendances s'orientent vers une production plus responsable et soucieuse des enjeux environnementaux. Une prise de conscience est en train de naître au sein des différents corps de métier pouvant intervenir dans la réalisation de projets architecturaux face à la finitude des ressources naturelles et de l'impact environnemental de certains produits utilisés. Le CAE publie une déclaration soulignant l'importance de la conception pour plus de circularité dans les secteurs de la construction et du bâtiment et invite à choisir des matériaux recyclables, biosourcés, et réutilisables.

«L'architecture a un rôle crucial à jouer en la matière car de nombreuses décisions prises lors de la phase de conception ont des conséquences sur les performances environnementales du bâtiment tout au long de son cycle de vie.»¹

¹ : Déclaration du Conseil des Architectes d'Europe (CAE), Concevoir pour une Économie Circulaire, Forum Mondial de l'Économie Circulaire, 4-5 juin 2019, Helsinki.



Source : collectif Encore Heureux

B - Le réemploi, la réutilisation : une économie circulaire du bâtiment

«L'architecture naît du paysage, s'inscrit dans un paysage, transforme ce paysage souvent radicalement. Quelle discipline tant que l'architecture, ordonne la transformation du monde? Elle puise tout ce qui permet de construire dans les entrailles de la planète, modifie radicalement les sites, depuis l'extraction des matériaux jusqu'à l'implantation des ouvrages, des bâtiments, des villes. Puis dans un cycle long, réutilise parfois les matériaux, ou les bâtiments, dans un usage nouveau.» Marc Mimram¹

L'économie circulaire est un terme connu et pris en compte depuis quelques années seulement. Il désigne l'ensemble des étapes de vie d'un matériau allant de son extraction jusqu'à son réemploi. L'idée est de donner une seconde vie aux différentes ressources et de consommer les matières grises plutôt que les matières premières.

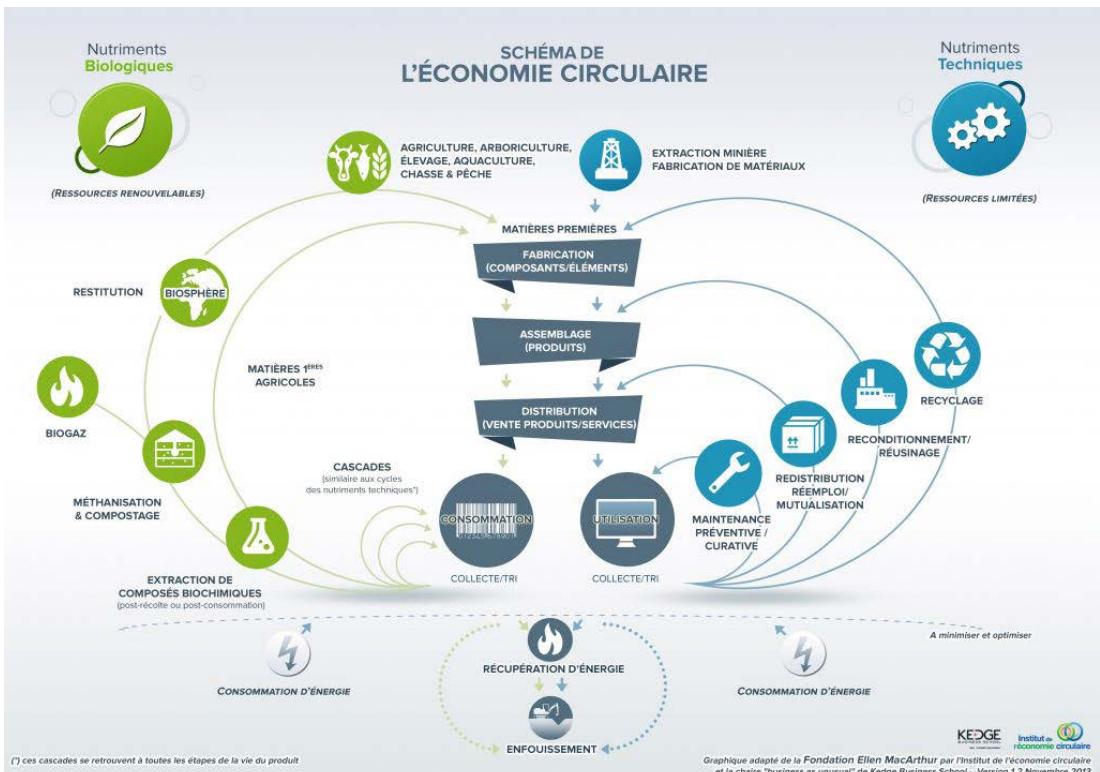
Cette démarche est une réelle alternative aux nombreux problèmes de surconsommation de l'ère de l'anthropocène² et vise à changer de paradigme par rapport à l'économie dite linéaire. Ceci en limitant le gaspillage des ressources et l'impact environnemental tout en augmentant l'efficacité à tous les stades de l'économie des produits.

«L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus.» ADEME³

1 : Architecte-ingénieur, enseignant, directeur du master « matière à penser » à l'ensav paris-est.

2 : Désigne l'ère géologique actuelle qui se caractérise par des signes visibles de l'influence de l'être humain sur son environnement, notamment sur le climat et la biosphère.

3 : Agence de la transition écologique.



Source : Institut National de l'Économie Circulaire

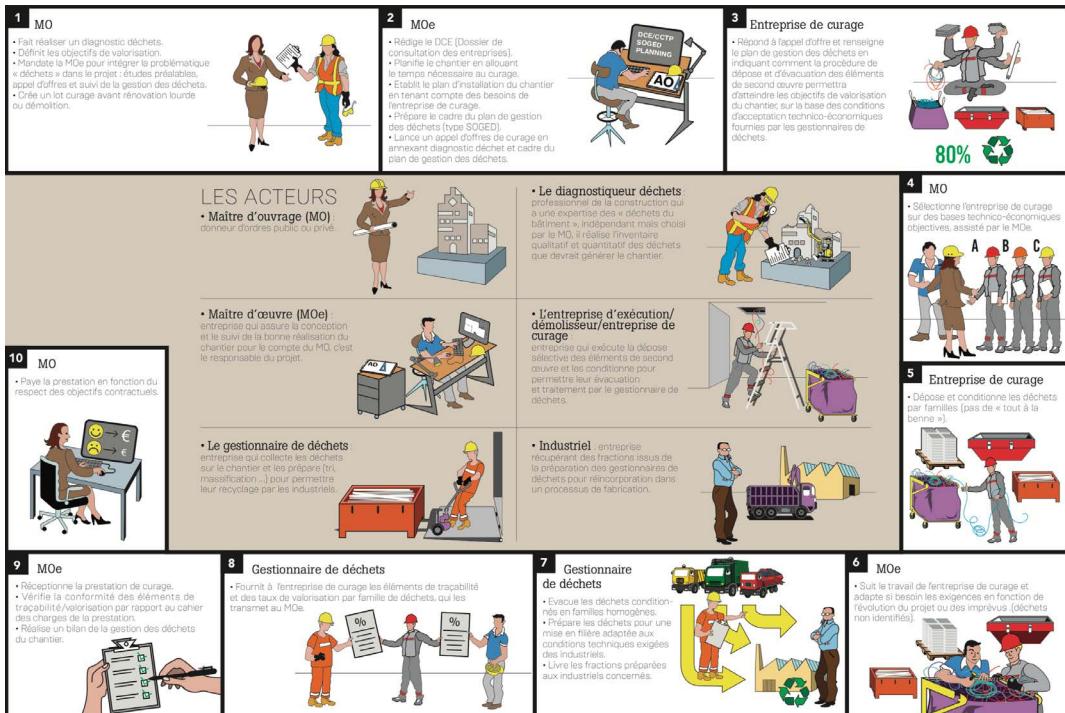
Bien que l'économie circulaire soit une solution d'avenir applicable dès aujourd'hui dans nos sociétés, des difficultés pour le recyclage des déchets sont identifiées. Dans le bâtiment, les chantiers sont au cœur d'une chaîne d'acteurs complexe n'ayant pas encore de langage commun pour parler de la gestion des déchets. Cela est due à une faible sensibilisation et à un traitement encore minime de cet aspect de la part des maîtres d'ouvrages concernant leurs responsabilités réglementaires. En effet avant toute intervention, le maître d'ouvrage doit réaliser un diagnostic déchets et préciser sa demande aux entreprises de travaux. Celles-ci doivent apporter une réponse au plus près des ambitions que porte le maître d'ouvrage dans le cadre du SOGED. Son rôle est prépondérant pour une amélioration des pratiques.

Pourtant réside depuis le 1er mars 2012 une obligation réglementaire de traçabilité de l'ensemble des déchets du bâtiment en réalisant un objectif matériau, produits et déchets avant toute déconstruction pour des opérations de démolition ou de réhabilitation portant sur une surface de plancher supérieure ou égale à 1000m². Tout comme la Directive Cadre Européenne de 2008 qui impose le réemploi, le recyclage et la valorisation des déchets du BTP à hauteur de 70% en poids à partir de 2020. Une économie circulaire faisant parti de la loi anti gaspillage est venue renforcer le texte sur le diagnostic déchets (publié au Journal Officiel le 10/02/2020).

« Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »
Antoine lavoisier².

1 : Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets, il constitue le document de référence à tous les intervenants (maître d'ouvrage, entreprises, maître d'œuvre, etc.) traitant spécifiquement de la gestion des déchets du chantier.

2 : (1743-1794) Chimiste, philosophe et économiste français, souvent présenté comme le père de la chimie moderne.



Source : Démoclès, Gestion des déchets du bâtiment : une responsabilité partagée

Afin d'améliorer les pratiques en matière de prévention et de gestion des déchets du second œuvre issus de chantiers de réhabilitation lourde et de démolition pour les détourner de l'élimination vers une économie circulaire, une plateforme collaborative d'acteurs nommée Démoclès à vue le jour. Lancée en 2014 et cofinancée par l'ADEME et Ecosystem¹, c'est un espace de dialogue où sont réunis et accompagnés les acteurs représentatifs de la chaîne des responsabilités des déchets du bâtiment. Pour cela la plateforme développe des outils pratiques et harmonisés, pour une gestion des déchets de chantier plus simple et respectueuse de la réglementation et de l'environnement.

Le 12 mars 2020, Démoclès lance un appel à projet visant à accompagner les maîtres d'œuvre dans l'évolution de leurs pratiques en termes de prévention et de gestion des déchets de chantiers du bâtiment et d'économie circulaire sur les opérations de déconstruction et de réhabilitation significatives. Cet accompagnement porte sur une approche globale ou sur un chantier test de la part du maître d'œuvre en mettant en place des actions concrètes pour améliorer la gestion et la valorisation des déchets de chantier.

«L'économie circulaire incite à examiner une construction sous l'angle de la ressource matériau.» Simon de Monicault².

Nous pouvons aller plus loin que la ressource de matériaux en y ajoutant la notion du réemploi des matériaux de démolition, comme on le faisait au moyen âge. Le patrimoine quant à lui, ou «le faire avec», «le ne pas démolir», incite à examiner une construction en tant que ressource d'usage et de programmation, en excluant le principe de démolition car le principal problème est la démolition. De ce fait ne pas démolir est responsable. Finalement, les Monuments Historiques et le patrimoine en général répondent assez bien à la définition d'une économie circulaire, responsable et d'un développement soutenable ou souhaitable.

1 : Eco-organisme à but non lucratif. Ecosystem organise la collecte, la dé-pollution et le recyclage des équipements électriques, des ampoules à économie d'énergie et des petits extincteurs.

2 : Responsable du mobilier chez Christie's (maison de ventes aux enchères) à Paris.

You êtes concernés par l'appel à projets

- ➊ Maître d'ouvrage public ou privé réalisant régulièrement des opérations de démolition / réhabilitation significatives
- ➋ Des chantiers test dont la phase de consultation des entreprises n'a pas commencé
- ➌ Candidature à l'échelle du territoire national (DROM/COM compris)

Un groupement de bureaux d'études pour vous accompagner :

- ELCIMAI, bureau de conseil et ingénierie dans le domaine de l'économie circulaire et de la transition écologique ;
- GINGER DELEO, bureau d'ingénierie en déconstruction et gestion de déchets.



www.democles.org

COMMENT PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE ?

Connectez-vous sur le site Démocles et téléchargez votre dossier de candidature dans la rubrique "Appel à projets"

contact : democles.aap@ecosystem.eco

DÉMOCLES
lance un appel à projets pour une maîtrise d'ouvrage exemplaire



DÉMOCLES,
UNE PLATEFORME COLLABORATIVE AU SERVICE DES ACTEURS POUR UNE GESTION DURABLE DES DÉCHETS DU BÂTIMENT

Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises de travaux, gestionnaires de déchets et industriels



DEMOCLES
Les clés de la démolition durable

ecosystem
recycler c'est protéger

ADEME
Agence de l'environnement et du Développement Durable

Appel à projet de Démocles, 12 mars 2020

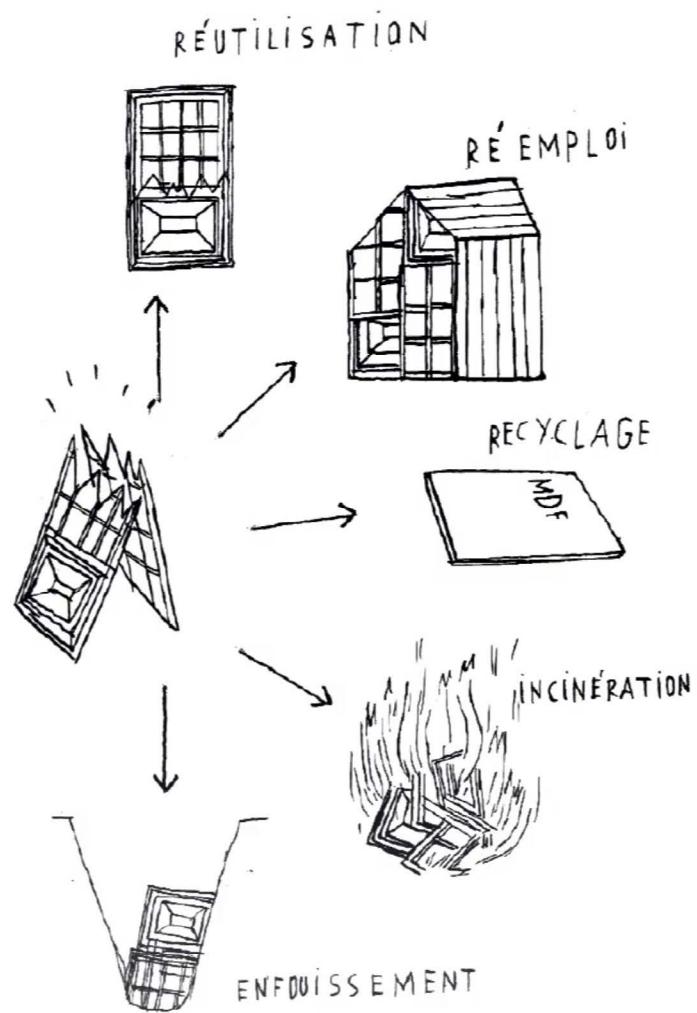
C - Vers le monde de demain

L'architecture de l'avenir s'organise autour du concept de développement durable. Etant considérée comme le miroir de notre société, elle doit en refléter ses valeurs et ses préoccupations. Qu'il s'agisse des structures urbaines, des bâtiments ou des éléments de détail, l'heure est aux matériaux et aux procédés de construction qui préservent les ressources de notre planète et privilégident la durabilité.

Il en va dorénavant de la responsabilité des acteurs du bâtiment de penser économie circulaire pour le monde de demain. Pour cela un réel travail de diagnostic matériaux est indispensable afin de pouvoir reconnaître la nature de ceux-ci et de les trier en fonction de leurs caractéristiques et de leur devenir. Certains trop détériorés ou néfastes pour la santé (amiante et plomb par exemple) seront recyclés voire détruits alors que d'autres pourront être réemployés soit sur le chantier en cours soit en vue de futurs projets. Dans ce cas, il faudra les stocker et les restaurer.

En 2001, Julien Choppin et Nicola Delon fondent le collectif d'architectes «encore heureux» qui remet en question le devenir des matériaux utilisés en architecture à travers un constat très simple : un épuisement des ressources et une accumulation des déchets. «Nous considérons comme non seulement possible mais nécessaire l'invention d'autres modalités de construction : économiquement et écologiquement sobres, et par là même riches de sens et d'imaginaires nouveaux».

Le schéma ci-contre illustre parfaitement cette vision : nous y retrouvons une porte et les différentes possibilités de seconde vie qui s'offrent à elle. Il fût un temps, lorsqu'un bâtiment était détruit, elle aurait été enfouie ou incinérée. Dorénavant et grâce à la notion de durabilité, d'autres perspectives d'avenir s'offrent à elle comme la réutilisation, le réemploi ou encore le recyclage.

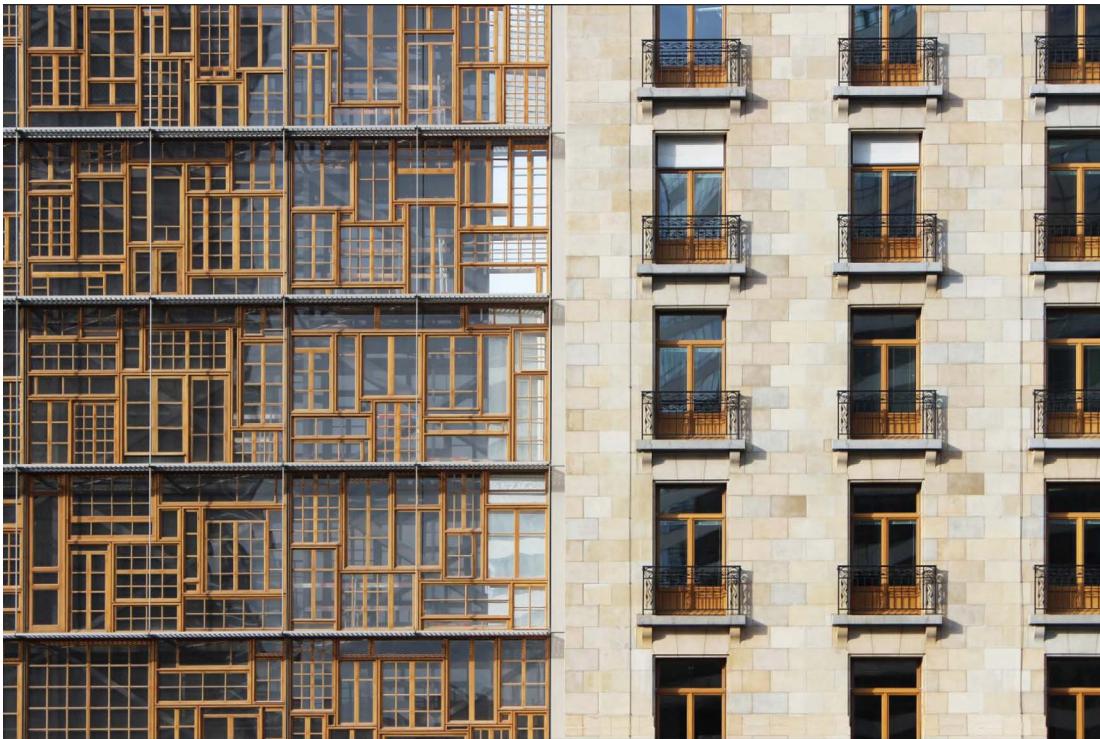


Source : croquis de la réutilisation d'une porte, collectif Encore Heureux

En 2015 ils organisent l'exposition «matière grise, matériaux / réemploi / architecture» au pavillon de l'arsenal où 75 projets démontrent le potentiel du réemploi et la possibilité d'une nouvelle vie pour des matériaux usés dans tous les lots du bâtiment. Philippe Samyn imagine une façade pour le nouveau siège du Conseil de l'UE à Bruxelles. Celle-ci est composée de vieux châssis de fenêtres en chêne, collectées dans chacun des 28 Etats membres. De cette manière l'architecte s'empare de «mines» urbaines pour construire différemment et être plus économique en ressource. Il démontre ainsi que nous pouvons trouver dans les bâtiments des villes d'aujourd'hui les matériaux pour les bâtiments des villes de demain. La ville devient ainsi une ressourcerie architecturale.

« Le durable, c'est le transformable » Christian de Portzamparc.»¹

1 : Architecte, urbaniste, artiste et auteur français



Parlement Européen de Bruxelles, Architecte : Philippe Samyn

Face à ces nouvelles méthodes de tris, des acteurs se sont emparés du marché afin de prendre en main ces déchets du second œuvre. Parmi eux nous retrouvons ROTOR qui est un collectif de professionnels (architectes, journalistes, ingénieurs, ...), de chercheurs et d'autodidactes créée en 2005 et basé à Bruxelles. Le collectif se positionne sur la pratique, en concevant des projets architecturaux mais aussi sur la théorie en développant une position critique quant à l'utilisation des ressources matérielles. Il s'essaye à «faire l'architecture à l'envers» en inversant le processus de conception de l'architecture. La démarche est donc de partir des choses même qui sont autour de nous pour les réemployer et les agencer autrement et non pas d'une idée abstraite ou d'une utopie.

Nous pouvons citer en exemple leur projet Grindbakken à Gand, une petite ville en Belgique. L'équipe de Rotor investit les docks, plus précisément les puits désaffectés servant à transférer sable et gravier des camions aux navires. En observant les lieux, elle constate que certaines traces du passé (mur révélant différents niveaux de remplissage d'une cuve), d'usure (lichen poussant sur le béton) mais aussi des traces d'intervention d'artistes de rue (tag, graff). L'idée leur vient alors d'intervenir de manière discrète et de révéler ces aspects que l'on aurait tendance à effacer. Ainsi, certaines parties de murs sont laissées en l'état et se retrouvent encadrées de peinture blanche recouvrant le reste du bâtiment. Le résultat crée un musée révélant les traces du passé industriel de la ville et démontre qu'il est possible avec très peu de moyens de sublimer un bâtiment plutôt que de se contenter d'une solution de facilité en le démolissant entièrement ou partiellement.



Projet Grindbakken à Gand, collectif ROTOR



mur révélant différents niveaux de remplissage d'une cuve

Lors de leur intervention en 2012 sur les lieux du futur chantier pour l'aménagement de la Fondation d'entreprise Galeries Lafayette dans le quartier du Marais à Paris. Rotor propose à ses clients d'exploiter une partie des locaux (durant le temps de transition des travaux de réhabilitation du site) pour monter un projet dans le bâtiment qui soit cohérent avec la vie d'une fondation et l'idée de partage de l'espace. L'intervention se veut rapide, simple et à moindre coût : un faux plafond est remonté afin d'apporter plus de luminosité dans une salle; des cloisons sont abaissées à hauteur d'assise pour permettre aux utilisateurs de s'y asseoir lors de meeting et un coffrage est transformé en table de réception pour des dîners. Encore une fois, le collectif démontre qu'un espace peut trouver un nouvel usage grâce au réemploi de matériaux existants luttant ainsi contre l'obsolescence abusive des matériaux dans le bâtiment.

En 2012 ROTOR met en place une plateforme : «Opalis.be» qui réalise l'inventaire de matériaux de construction de seconde main prêts à l'emploi et leurs revendeurs. Ceci dans le but de permettre à de nouveaux acteurs (particuliers ou professionnels) de pouvoir les réutiliser et de mettre en avant les savoirs faire de l'artisanat. Un guide sur le réemploi des matériaux de construction est également mis à disposition afin de référencer leurs propriétés et leur possibles utilisations. En 2014 ils créent Rotor Déconstruction, entité autonome qui se consacre au déshabillage d'édifices voués à la démolition. ROTOR se place ainsi sur le marché de la revente d'éléments architecturaux issus d'un patrimoine récent.

Malgré tout ces efforts, le réemploi pose cependant la question des normes car tout ne peut pas être détourné de sa fonction d'origine labellisée CE. Cela pose des limites quant à la réutilisation de matériaux «ressuscités» pour la réalisation de façades ou de revêtements de sols par exemple. Certains matériaux ne peuvent alors être ressuscités. Ce marché encore embryonnaire reste à développer.



Intervention ROTOR durant projet d'aménagement de la Fondation d'entreprise Gleries Lafayette



Abaissement des cloisons pour en faire des assises

CONCLUSION

La question que je me pose et qu'à mon sens, nous devrions tous nous poser, que nous soyons professionnels dans le secteur du bâtiment mais aussi consommateurs ou commanditaires est : devons-nous transformer à tout prix ?

Certes la réutilisation de tous les bâtiments ne doit pas devenir une règle supplémentaire à une liste déjà bien exhaustive décourageant à la fois l'innovation et la régénérescence indispensable de la ville. Comme le dit Bernard Desmoulin «Construire doit avant tout signifier plus un mariage d'amour entre le déjà-là et le projet, qu'un mariage forcé entre époux sans qualité. Les intelligences économiques et culturelles doivent s'exprimer dans l'acte de construire à travers des expertises nuancées et impartiales laissant autant à la transformation qu'à l'innovation la possibilité de répondre avec pertinence à des questions précises.»¹

Mais avant tout projet inclure systématiquement le patrimoine comme une alternative dans nos réflexions d'architecte sans pour autant le «fétichiser». Il est temps de faire le deuil d'une idéologie de la table rase et de s'inscrire dans la spirale de durabilité, de flexibilité et de capabilité. Nous devons changer le monde et non plus le fonder. Cela doit devenir notre priorité car il en va de notre avenir et celui de nos descendants. A quoi bon bâtir un monde où le toujours plus beau, toujours plus grand, toujours plus impressionnant en deviennent les qualificatifs si les spectateurs de ce grand spectacle ne seront plus là pour le constater ?

L'architecture est avant tout une discipline créée pour l'homme en fonction de ses besoins et de ses usages. La sonnette d'alarme qui est tirée depuis des années doit nous ramener les pieds sur terre car nous risquons de tout perdre. Des solutions existent, nous avons pu le voir à travers ce travail de mémoire. L'heure est donc à préserver notre environnement et replacer l'homme, sa santé, ses besoins et son bien être au centre de nos attentions.

1 : Bernard Desmoulin, Architecte Français. Citation dans Transformation des situations construites de Canal Architecture en 2020

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES :

SOURCES PAPIER :

Gérard MONNIER. « Mallet-Stevens en péril ». Techniques et architecture, 1990, n. 392, pp. 142.

Anne-Marie FÈVRE. « Cavroix et Noailles : Deux villas résistantes = Two enduring villas ». Intramuros, mai-juin 2016, n. 184, pp. 68-75.

Axelle CORTY. « La vraie résurrection de la «folie Cavrois» ». Connaissance des arts, septembre 2015, n. 740, pp. 76-79.

Michel GOUTAL et Béatrice GRANSARD. « La restauration des intérieurs de la villa Cavrois, Croix ». Monumental : revue scientifique et technique, décembre 2014, n. 2, pp. 10-17.

Exposition Mallet-Stevens au Centre Pompidou. « Triptyque : les villas de Hyères, Mézy, Croix ». A vivre, mars 2005, n. 23, pp. 22-24.

Gilles DE BURE. « Mallet-Stevens. Archi-élégant ». Beaux-Arts Magazine, mai 2005, n. 251, pp. 46-51.

Béatrice LOYER. « Espaces pluriels ». Techniques et architecture, avril 1989, n. 383, pp. 160-162.

William T. ALDERSON. « Les Objectifs de la préservation des sites historiques ». Museum, XXVII, 3, 1975 p. 101-104.

SOURCES ÉLECTRONIQUES :

LOYER François (DHAAP). La préservation du bâti parisien : un défi pour l'avenir [en ligne]. Mars 2006, pp. 5-13. Disponible sur : <<https://www.telerama.fr/scenes/patrimoine-jusqu-ou-restaurer,60217.php>> (consulté le 08/08/20)

CAUE. Quelques exemples de bâtiments reconvertis [pdf en ligne]. Septembre 2015, pp 40. Disponible sur : <<https://www.fncaue.com/wp-content/uploads/2015/09/11ExemplesReconversion.pdf>> (consulté le 15/09/20)

Paul Smith. La reconversion des sites et des bâtiments industriels [en ligne]. In Situ, revue des patrimoines. 2015, pp 10Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/insitu/11802>> (consulté le 17/09/20)

DESHAIES, Michel. Introduction : réhabilitation, reconversion et renouvellement des espaces industriels et urbains dégradés [en ligne]. Revue géographique de l'Est, n°3-4, Tome 46, déc. 2006, p. 103- 105. Disponible sur : <<https://journals.openedition.org/rge/1384>> (consulté le 23/10/20)

Elsa Dicharry. Immobilier : le casse-tête de la transformation de bureaux en logements [en ligne]. Journal Les Echos, publié le 3 mars 2020. Disponible sur : <<https://www.lesechos.fr/industrie-services/immobilier-btp/transformer-des-bureaux-en-logements-presente-de-nombreux-freins-techniques-1181357>> (consulté le 25/10/20)

Valérie Peiffer. L'art de la métamorphose [en ligne]. Publié le 22/06/2015, Journal Le point. Disponible sur : <<https://www.lepoint.fr/villes/l-art-de-la-metamorphose-22-06-2015-1938837.php>> (consulté le 06/01/21)

LIVRES :

UAM, Union des Artistes Modernes : une aventure moderne. mai-août 2018. Exposition, Centre Pompidou, Paris/ sous la direction d'Olivier Cinqualbre, Frédéric Migayrou, Anne-Marie. Paris : Editions du Centre Pompidou

Claude Courtecuisse. Villa Cavrois : regard détaillé. Paris : Manuella éditions, 2019. Non paginé.

Richard Klein. Robert Mallet-Stevens : agir pour l'architecture moderne. Paris : Éd. du Patrimoine, 2014. pp. 176.

Alexandre Mare, Stéphane Boudin-Lestienne. Charles et Marie-Laure de Noailles, mécènes du XXe siècle. Paris : Bernard Chauveau, Hyères : Villa Noailles, 2018, pp. 320.

Olivier Darmon. Habiter les ruines: transformer - réinventer. Edition Alternatives, 2016, pp. 176.

Christina Paredes Benítez. Usines reconvertis, LOFT. Publications, C, Edition Inédite, 2006, pp. 286.

Dominique Rouillard. Architectures contemporaines et monuments historiques. Guide des réalisations en France depuis 1980, Édition du moniteur, Paris, 2006, pp. 340.

Christian Schittich. Construire dans l'existant. Birkhäuser Edition, Detail, 2006, pp. 176.

Collectif. Reconvertir le patrimoine. Cahiers J.Hubert N°4, Lieux dits Édition, 2011, pp. 240.

Chris Van Uffelen. Architecture & Reconversion. Édition Citadelles & Mazenod, 2011, pp. 408.

Valérie de Calignon, Olivier Namias, Catherine Sabbah Transformation des situations construites. Publication : CANAL architecture, Juin 2020, pp. 179.

Réemploi, réutilisation des matériaux de construction, Guide pratique. Éditions de l'Université de Liège, CIFFUL, 2013, pp. 44.

Emmanuelle Real. Reconversions. L'architecture industrielle réinventée. Éditeur : Région Haute-Normandie, septembre 2013, pp. 303.

Christian Schittich. Construire dans l'existant. Edition : Birkhauser, oct 2006, pp. 176.

FILMS/COURTS MÉTRAGE/DÉBATS :

Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal, Frédéric Druot. The imaginaries of transformation. Réalisateur : Karine Dana, 2011-2016. Disponible sur : <<https://www.dailymotion.com/video/x4ccx6e>>.

Cité de l'architecture & du patrimoine. Un bâtiment Combien de vies ?
Réalisateur : Borel Julien

-Transformation versus conservation, 4 février 2015. Disponible sur : <<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/transformation-versus-conservation-1re-partie>> et sur : <<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/transformation-versus-conservation-2e-partie>>

-Transformer c'est expérimenter, 16 mars 2015. Disponible sur : <<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/transformer-cest-experimenterc-1re-partie>> et sur <<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/transformer-cest-experimenterc-2e-partie>>.

-Transformation versus démolition, 2 Juin 2015. Disponible sur : <<https://www.citedelarchitecture.fr/fr/video/transformation-versus-demolition-1re-partie>> et sur <<https://www.youtube.com/watch?v=GS5l-6il-wg>>

Conférence de Victor Meesters, agence Rotor. «Déjà là». Organisé par le mastère spécialisé architecture et scénographie de l'Ensa-PB en partenariat avec l'École Camondo, mai 2020. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=FIMnTKOrTiU&feature=youtu.be>

Conférence de Lionel Devlieger & Michaël Ghyott, Agence Rotor, Bruxelles programmée dans le cadre du cycle de conférences les Causeries de novembre de 2019 intitulé « Écologies ? » Conçu et animé par Françoise Fromont, organisé en partenariat avec la Fondation Sto-Stiftung, novembre 2019. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=pN31fTNCOxw&feature=youtu.be>

#60 IMMEUBLE DE LOGEMENTS « NUAGES ». Production : Pavillon de l'Arsenal, film publié en juin 2017. Disponible sur : < <https://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/documentaires/paris-architectures/10746-60-immeuble-de-logements-nuages.html> >

SITES INTERNET :

UNESCO. Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes [en ligne]. Disponible sur : < <https://fr.unesco.org> > (consulté le 16/08/20)

CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne]. Disponible sur : < <https://www.cnrtl.fr> > (Consulté tout au long des recherches)

Les monuments historiques [en ligne]. Disponible sur : < www.culture.gouv.fr > (Consulté le 23/08/20)

Dico raisonné de l'architecture française [en ligne].

Disponible sur : <<https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire raisonné de l'architecture française du Xe au XVIe siècle>> (Consulté tout au long des recherches)

Construire la ville sur la ville : le « déjà là » [en ligne]. Disponible sur : < <https://balises.bpi.fr/arts/construire-la-ville-sur-la-ville> > (consulté le 04/09/20)

Le réemploi chez Raedicare [en ligne]. Disponible sur : < <https://raedicare.com/#quisommesnous> > (consulté le 05/09/20)

Faire circuler les éléments de construction [en ligne]. Disponible sur <<https://rotordb.org/en/projects>> (consulté le 05/09/20)

Rénovation urbaine et démolitions : une indéniable rupture [en ligne].

Disponible sur : <<https://politiquedulogement.com/2018/05/renovation-urbaine-et-demolitions-une-indeniable-rupture/>> (consulté le 08/09/20)

Économie circulaire [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>> (consulté le 11/09/20)

Concevoir pour une économie circulaire : déclaration du CAE [en ligne].

Disponible sur : <<https://www.architectes.org/actualites/concevoir-pour-une-economie-circulaire-declaration-du-cae>> (consulté le 12/09/20)

LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/idJORFTEXT000041553759?r=n2TZ0lEglw>> (consulté le 16/09/20)

Gestion durable des déchets du bâtiment : le grand rendez-vous de DEMOCLES du 12 mars 2020 [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.democles.org/actualite/retour-sur-le-grand-rendez-vous-de-democles-du-12-mars/>> (consulté le 22/09/20)

Les filières de valorisation des déchets du second-œuvre [en ligne]. Disponible sur : <<https://democles.org/trouvez-les-bonnes-filières-de-valorisation/>> (consulté le 04/10/20)

Rotor ou la déconstruction de l'architecture du 17 Janvier 2017 [en ligne]. Disponible sur : <<https://chroniques-architecture.com/rotor-ou-quand-la-deconstruction-se-fait-architecture/>> (consulté le 07/10/20)

Site internet de ROTOR [en ligne]. Disponible sur : <<https://rotordc.com>> (consulté le 11/10/20)

Plateforme OPALIS de ROTOR [en ligne]. Disponible sur : <<https://opalis.eu/fr>> (consulté le 11/10/20)

Pojet NUAGES | PARIS de l'agence TXU [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.xtuarchitects.com/nuages-xtu/>> (consulté le 15/10/20)

LOI ELAN n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037639478/>> (consulté le 18/10/20)

L'économie circulaire, de l'Institut National de L'Économie Circulaire [en ligne]. Disponible sur : <<https://institut-economie-circulaire.fr/economie-circulaire/>> (consulté le 19/10/20)

Communiqué de la ville de Joinville : «Osez Joinville» [en ligne]. Disponible sur : < http://www.tourisme-joinville.com/tourisme/recherche/OSEZ-JOINVILLE_FMACHA0520002364.htm> et sur : < <https://osez-joinville.blogspot.com>> (consulté le 23/10/20)

TRAVAUX D'ÉTUDIANTS :

Mallet Stevens et Grégory Chrétien. Réanimer la villa Cavroix. Diplôme. Ecole Camondo. 2015, pp. 147.

Charlotte Delorme. Réhabiliter l'architecture: la transformation de l'existant en faveur de l'habitat. Thèse. Ecole Camondo, 2017, pp. 117.

Félicie Gueymard. Espèces d'espaces libres ! Mémoire. Ecole Camondo, 2019, pp. 16.

Camille Lachal. Rénovations impossibles et bâtiments historiques : un éternel sujet de débat. Dossier d'approfondissement sectoriel - 2019, pp. 12.

Anaïs Junger. Patrimoine : Je t'aime moi non plus ? Mémoire. Ecole Camondo, 2019, pp. 140.

Delphine Hallemans et Patrick Nadeau. Territoires en recréation : Réhabilitation d'un lieu de loisirs. Sujet libre en architecture intérieure. Ecole Camondo, 2014, pp. 5.

